L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 31 MAI 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI 31 MAI 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

2 ans	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 4e page.

Le drainage de la Nouvelle-Orléans.

Quand, il y a quatre ou cinq jours, il a paru, sous le nom du juge Howe, dans les journaux, un plan très important sur le drainage de la Nouvelle-Orléans, on s'est demandé, tout d'abord, avant de pousser plus loin l'examen, ce qu'avait à faire un juge, un avocat, un jurisconsulte, comme lui, dans cette affaire; quelle était sa compétence en la matière et s'il ne se substituait pas, maladroitement, aux lieu et place d'un ingénieur. C'était une erreur regrettable. Le juge Howe ne s'occupe nullement de dresser un plan de drainage; il n'en est nullement question dans les deux projets de loi qu'il vient de soumettre au Conseil de Ville et qui vont être présentés à la Législature. Il sait très bien que ce ne sont nullement les plans qui manquent; qu'il y en a d'excellents et dix fois plus qu'il n'en faut, dans les cartons de la municipalité, pour dessécher, complètement, notre métropole et la transformer en un des séjours les plus agréables, les plus salubres du Nouveau Monde. Il y a longtemps que la besogne serait achevée, s'il ne s'agissait que de déterminer les travaux à exécuter et d'en tracer les devis.

Malheureusement, la difficulté est autre part—dans l'application de l'idée—plutôt que dans son élaboration—et il y a plus de distance de la conception à l'exécution que de la coupe aux lèvres. Mettons de côté les incuries, les négligences, les gaspillages honteux du passé; admettons que nous n'ayons jamais eu que des administrations intègres et capables; le seul fait que, jusqu'ici, on s'est borné à recevoir des plans d'ingénieurs, à les discuter vaguement, puis à les mettre de côté, en attendant des temps meilleurs, parce qu'un préalable, on n'avait pas songé à s'assurer les moyens d'exécution—suffirait à expliquer la situation actuelle. En dehors d'un plan, si bon, si irréprochable qu'il ait été jugé par les hommes les plus compétents, n'a été—nous ne dirons pas accompli, mais seulement essayé. Les travaux de longue haleine, entraînant une forte dépense, comme celui de drainage de la Nouvelle-Orléans, exigent, en premier lieu, la constitution d'un fonds spécial confié à ceux qui sont chargés de l'entreprise; puis, la création d'une Commission permanente chargée de la direction et de l'inspection.

Toute proportion gardée, il y a beaucoup de rapports entre les améliorations du Mississippi et le drainage de la Cité du Croissant. D'un côté comme de l'autre, il s'agit d'une suite de travaux soumis nécessairement à un plan général, dont il ne doit jamais être permis de dévier, une fois l'œuvre commencée, et qui engagent les budgets d'un certain nombre d'années.

Quand M. Gibson a résolu de faire accepter par le Congrès la responsabilité des travaux d'amélioration du fleuve—entreprise dont le succès restera son principal titre à l'estime, à la reconnaissance de ses concitoyens—la première mesure qu'il ait prise, a été de provoquer la création d'une Commission permanente, dite Commission du Mississippi. Il avait bien compris que la réussite dépendait, tout entière, de l'existence de cette Commission. Il ne s'était pas trompé: c'est à partir de ce moment, seulement, que les travaux ont commencé, sans souffrir la moindre interruption. Il peut se glisser des défectuosités dans la poursuite de l'œuvre; nous aurions peut-être à nous plaindre, parfois, des lenteurs du Congrès, mais les travaux n'en avancent pas moins, constamment, avec plus ou moins de rapidité, avec plus ou moins de lenteur; depuis lors—et seulement depuis lors—nous sommes en droit de compter sur leur plus ou moins prompt achèvement.

C'est, précisément, ce qu'a voulu faire le juge Howe—en quoi il a en parfaite raison. Le Bureau qu'il propose existe réellement composé. Aux hommes compétents, aux hommes du métier, à ceux qui, par leur position sociale ou de fortune, se trouvent principalement intéressés au succès, il ajoute, ex-officio, le Maire, le Commissaire des travaux publics, le président du Bureau de santé, l'ingénieur en chef de l'Etat. Nous ne pouvons entrer dans les détails du bill; il paraît, à peu près, irréprochable, et nous sommes convaincus que la Législature actuelle, des bonnes intentions, de la droiture et du patriotisme, n'est point disposée à douter, s'empressera de l'adopter, tel qu'il est, ou avec quelques amendements insignifiants, qui ne lui enlèveront rien de sa valeur, de son efficacité.

Ce n'est pas tout. Ici comme partout ailleurs, vient, en première ligne, la question d'argent, qui prime toutes les autres, et du règlement de laquelle dépend toute entreprise. Sur ce terrain, M. Howe pouvait marcher de pied ferme.

Chacun sait que, d'après les jugements de différents tribunaux, l'Etat ou toute partie de l'Etat, paroisse ou municipalité, a le droit de prélever des impôts pour des améliorations intérieures. C'est ainsi qu'ont été établies les taxes spéciales pour la construction ou la réparation des levées. A cet égard, la légalité est claire. La loi fondamentale a consacré le principe, en fixant une limite que les autorités locales ou d'Etat ne peuvent dépasser. La Cité du Croissant a donc plein pouvoir de charger une commission d'assurer, au moyen d'une surtaxe légère, les revenus nécessaires pour poursuivre les travaux de drainage, pour assainir la Nouvelle-Orléans, pour la mettre à l'abri des invasions des eaux du Fleuve et du Lac.

Cette partie du projet est élaborée avec soin; on y sent l'homme expérimenté, à qui les questions les plus controversées de la légalité sont familières.

Le tout est, croyons-nous, déjà entre les mains de la Législature. Le bill, ou les deux bills, une fois votés et passés à l'état de loi, il n'y a plus de doute à entreprendre sur l'achèvement des travaux. Il ne s'agit pas d'imposer une taxe ruineuse; il faut, au contraire qu'elle, soit aussi faible, vis-que possible, afin que les intéressés—tous le sont à la Nouvelle-Orléans, pauvres et riches, petits et grands; les premiers peut-être plus que les seconds qui, à certaines époques malsaines de l'année, peuvent aller chercher ailleurs un refuge contre les dangers de l'insalubrité—s'acquittent avec empressement. C'est une entreprise qui doit se faire en famille, sans l'intervention du politicianisme, qui n'a rien à y voir, et sur le même principe que les affaires de banques et de maisons de commerce. Il est bon qu'un semblable projet soit lancé à l'heure où nous nous trouvons, au milieu de mouvement de réforme morale et économique qui pénètre partout et assainit tout. L'œuvre du drainage se présente sous les plus heureux auspices; elle a, en ce moment, mille chances contre une de s'échever sans encombre, plus rapidement et à meilleur marché que jamais, sous l'impulsion, sous l'inspection, sous la haute direction du plus irréprochable, du plus compétent des administrateurs des travaux publics qu'ait jamais eus la Nouvelle-Orléans.

Quelque Gen. Andrews, de Lowell, est la victime du corps convert d'ulcères soit-rheum il fut pétrifié grâce par la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 26 mai:

Les gens des villes, assurément très civilisés et connaissant les modes nouvelles, ignorant peut-être que c'est surtout au mai et juillet que se plantent les lianes de patates douces.

La marotan et la Californie peuvent se planter jusqu'en août. Quant à la terre, plus elle est forte, plus elle convient. C'est au moins l'opinion de notre ami Vicknair.

Mais si toutes les patates douces sont bonnes, l'ignâme est certainement la meilleure.

Et connaissez-vous, hommes, femmes et enfants, quelque chose de plus délicieux qu'une bonne patate douce dans un bol de bon lait; et si la Louisiane, privilégiée sous tant de rapports, ayant la canne à sucre, le riz, le maïs, le coton et cent autres produits d'excellente alimentation ou de précieuse utilité, ne bénissait pas le Créateur pour le don qu'il lui a fait de la patate douce, la Louisiane ne serait-elle pas une vilaine ingrate?

La patate douce, voyez-vous, est le pain du pauvre et du peuple.

Et les riches, que nous sachions, ne crachent pas dessus.

Pour peu que la saison soit favorable et la butte bien faite, vingt buttes donnent un baril.

Car bien que la question ne soit pas encore décidée et que les *grammatici* ne s'accordent point, nous croyons que la butte est préférable au sillon. On ne dit pas *sillon*.

Le sillon, à vrai dire, plus vite fait, coûte moins de peine et plaît aux Attakapas. Mais le sillon a des entrelacements et des étouffements de lianes inconnus à la butte. La butte, du reste, est ronde et reçoit mieux le soleil. L'art de la faire n'appartient pas à tout le monde. Un bon nègre, en sa journée, peut tourner cinq cents buttes. Croyez-vous qu'un blanc n'en puisse faire autant? Que si.

Mais vous pouvez rire—et cependant c'est vrai—quand on vous dit que la liane plantée en lune faible donne des patates longues, lorsqu'elle vous en donne de rondes, plantée en lune forte.

Pourquoi?

Longtemps avant que les Français aient dit *pourquoi* les Anglais *why* et les Espagnols *porque*, les Latins disaient *cur*.

Le pourquoi de bien des choses est inconnu à bien des hommes; et le vieux Socrate, bien que ne connaissant pas les patates douces, disait: "Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien."

Nos savants d'aujourd'hui, eux, prétendent tout savoir.

Ils ne plantent pas dans la lune.

Quoi qu'il en soit, amis et concitoyens, faisons des buttes, faisons des sillons, et plantons des patates douces.

Ceux qui prétendent que ça ne paie pas, selon une expression trop communément employée, se trompent. Ce qui ne paie pas, c'est l'herbe du champ, chiendent ou coco. Se croiser les bras paie également peu, à moins qu'on ne soit rentier.

Mais la culture variée, qui tient compte de tout et qui donne tout, voilà la raison, l'économie bien entendue et le bien-être.

Posséder trois mille acres de terre comme beaucoup les possèdent en Louisiane, et ne pas même récolter trois barils d'oignons, ou barils de pommes de terre, dix barils de patates, deux tresses d'ail et quatre bottes de radis, ce n'est point merveilleux. Et s'il vous faut acheter des poules et des œufs chez votre voisin, vous ne méritez pas le premier prix au concours agricole. La ferme modèle est celle où les coqs chantent bien, où les hommes se lèvent de bonne heure, où les ménagères, qui n'ont besoin de l'aide de personne pour traire leurs vaches, ne mettent de gants que le dimanche, pour aller à la messe.

Quant à penser un instant qu'on puisse insulter un homme en l'appelant patate, cornichon ou autre légume, nous ne le pensons pas.

Mais si nous jetons les yeux au delà des buttes à patates, nous voyons pour le quart d'heure, à travers les champs, *per aera*, comme disent les latinistes le *Donnet*, que nos agriculteurs n'ont perdu ni leur temps ni leurs peines.

On ne se sent point désolé en voyant ce qui est.

La perspective, vraiment, n'est pas triste.

La canne à sucre pousse avec vigueur. Les souches, surtout, sont magnifiques et bien fournies.

Le maïs, abondamment semé, a bonne mine. Bientôt, nous mangerons la soupe au maïs tendre. Et Dieu sait que cette soupe est la meilleure qui soit au monde.

Quant au riz, aquatique par tempérament, il a soif. Et le bayou a baisé, comme aussi le fleuve. Quand le Mississippi baisse, le Lafourche ne monte pas. Mais les pompes sont là. Pompons.

A propos de pompes, disons ou répétons que nos brillants pompiers, le 18 de ce mois, ont eu, comme d'habitude, une parade annuelle et une fête splendide.

Ce fut même plus beau que d'habitude.

C'est que Napoléonville, voyez-vous, s'améliore tous les jours, progresse et grandit. Il y règne un excellent esprit d'union, d'entreprise et de bonne confraternité.

N'est-ce pas la capitale de l'Assomption?

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 26 mai:

Toute la semaine, nous avons été favorisés de pluies, bienfaisantes jusqu'à présent, mais dont on redoute la continuation. Si elles devenaient journalières, comme on le craint, elles généraient beaucoup le travail de culture de cannes, qui, dans cette saison, est une nécessité impérieuse si l'on veut avoir raison des mauvaises herbes et faire, en même temps, pour la récolte, déjà en retard, le dernier travail.

De tous les côtés, chaque fois que le temps le permet, on fouille les champs de pommes de terre, et l'on peut voir les bateaux de notre bayou chargés de ces tubercules dont le prix a baissé, nous dit-on, sur le marché de la Nouvelle-Orléans.

—Jeudi dernier, dans l'après-midi, une trombe a traversé Thibodaux, sans causer de dégâts bien sérieux que nous sachions, excepté sur l'habitation du juge T. Beattie, où trois gros arbres ont été déracinés et une cabane renversée.

—On est en train d'établir, à la pharmacie Thibodeaux, un appareil destiné à approvisionner notre ville et les environs d'eau de seltz, d'eaux minérales et de sirops de toutes sortes.

Il en aura, certainement, un grand avantage pour les consommateurs de ces produits à se les procurer "at home". Chacun y gagnera et pourra, à bon marché, consommer de ces eaux que l'éloignement et les frais de transport rendaient inaccessible à la plupart des industries et des malades.

—Nous avons sous les yeux un échantillon de minerai que M. Charles Barker a reçu de l'Arizona où son frère Alex Barker est maintenant engagé dans une entreprise minière.

Le minerai auquel nous faisons allusion, et que l'on peut voir à la pharmacie Thibodeaux, est un spécimen remarquable de vanadium ou plutôt de vanadiate de plomb; car le vanadium n'est point un corps simple comme on l'indique dans les anciens ouvrages de chimie.

M. Alex Barker croit que lorsque le vanadium sera séparé de sa gangue il vaudra $10,000 la livre. Nous ignorons complètement ce qu'il a de fondé dans ces assertions, car nous pensions que ce métal, n'avait jusqu'à présent, très peu d'importance pratique.

Le *Progrès*, Stock Landing, paroisse St-Bernard, du 26 mai:

Les habitants de St-Bernard savent allier la bienfaisance au plaisir, ou plutôt faire l'un par l'autre.

Quelques éminents habitants de la Terre-aux-Bœufs organisent une foire au bénéfice de l'église de St-Bernard. Cette foire aura lieu le 2 et 3 juin sur l'habitation de M. Kenilworth, anciennement McClung.

Toutes personnes voulant participer à cette œuvre charitable, pourront le faire par des dons en argent ou en nature, qu'ils devront adresser au révérend curé de la paroisse, St-Bernard P. O.

Les divertissements seront nombreux et variés. Il y aura jeu de *base ball*, musique, etc., etc.

Pour permettre aux habitants de la paroisse de Plaquemine de se rendre à cette fête, il y aura une excursion de la Pointe à la Hache et au-dessous, à la paroisse St-Bernard.

La compétence et la qualité des organisateurs nous assure un succès brillant, qui surpassera celui des foires précédentes.

Nous donnerons le compte-rendu de cette fête dans notre prochain numéro.

Législature.

Maintenant que la question sénatoriale est vidée en faveur de l'hon. White, les affaires de l'Etat vont marcher rapidement. En attendant, le Speaker a nommé les comités suivants de la Chambre. En voici la liste:

Enregistrement—Gilbert, F. Marquez, Gilmore, Harris, Hyams, Lawton, Shaw, Wade, Cayolle.

Banques—Armstrong, Self, Depas, Curry, Dossat, Settoon, Bedford, Gilbert, Gagne.

Pêcheries—Trosclair, Filmore, Rush, Armstrong, Sigur, Smith, Mahoney.

Corporations—Shattuck, Loret, McCain, Trosclair, Shaw, Hiran, Wren, Ball, Doss, O'Connor, Larrieu, Armstrong, Mahoney.

L'élection des juges de Circuit sera probablement réglée, ce soir, en partie du moins. Voici la liste des candidats:

1er Circuit—Willian H. Jacks et juge J. C. Moncure.

2e Circuit—John S. Boatner, T. P. Clinton, E. C. Montgomery.

3e Circuit—Gilbert L. Dupré, Joseph M. Moore, R. S. Perry, Ed. Winhanter.

4e Circuit—W. T. Kernan, M. A. Strickland, K. A. Cross.

5e Circuit—I. D. Moore, E. W. Blake, R. T. Beauregard.

6e Circuit—Joseph H. Spearing, Chas A. Conrad, William B. Kelly.

Si vous redoutez une attaque de fièvre algide ou une fièvre bilieuse rémittente, n'ayez pas recours à la quinine, un médicament pernicieux qui a été nuisible à bien des constitutions. Faites usage immédiatement d'un remède que les plus éminents médecins d'Amérique recommandent depuis plus de trente ans, le "Hostetter Stomach Bitters." La fièvre "malarie" sous ses formes les plus violentes est promptement combattue et à la longue vaincue par cet amer. Dans les pays tropicaux où les fièvres sont plus à craindre que dans la zone tempérée, le "Hostetter Stomach Bitters" s'est acquis une réputation comme préventif et curatif contre laquelle aucune concurrence n'a jamais pu porter préjudice, mais, au contraire, en a été affermie. Les désordres de l'estomac et des intestins, ceux surtout que provoque la malaria, sont promptement apaisés par cet amer, qui également vient à bout des maux de reins, du rhumatisme, de la nervosité des insomnies, des maux de tête et de la constipation. Il rend l'appétit et le sommeil.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

Ce qu'il faut faire pour acquérir des forces et de l'embonpoint.—Prenez de l'Emulsion de Scott avec hypophosphites après chaque repas; elle est aussi agréable au goût que le lait et se digère facilement. La rapidité avec laquelle les gens délicats en éprouvent du bien est prodigieuse. Buvez-en et faites-vous peser ensuite. Comme remède pour la consomption, les maux de gorge, les bronchites, cette émulsion n'a pas d'égale. Lisez ce qui suit: "J'ai pris de l'Emulsion de Scott à un enfant de huit mois avec un excellent résultat. En peu de temps il avait gagné quatre livres."—THO. PAIN, M. D., Alabama

Nouvelles diverses de France.

A la suite d'une convention intervenue entre le ministère de la guerre et l'administration des chemins de fer de l'Etat, la ligne de Chartres à Orléans a été mise à la disposition de l'autorité militaire. Le but poursuivi est d'apprendre aux soldats tout ce qui leur sera nécessaire en temps de guerre, mais rien que cela.

Des soldats apprentis mécaniciens remplissent les fonctions de chauffeurs; ils peuvent ainsi acquérir une habitude suffisante pour conduire eux-mêmes au besoin des locomotives.

Le service est fait par deux détachements comprenant chacun un capitaine, deux lieutenants, onze sous-officiers, quarante-neuf caporaux ou soldats. Le capitaine remplit les fonctions l'inspecteur. Les lieutenants sont, l'un intérimaire, l'autre chef de gare à Patay. Les sous-officiers sont sous chefs de gare, chefs de station, chefs de poste, intérimaire, employés au télégraphe. Les caporaux et soldats sont chefs de train, garde freins, employés au télégraphe, aiguilleurs, sous-chefs d'équipe, hommes d'équipe, apprentis mécaniciens, etc.

La solde des militaires est ainsi fixée: indemnité journalière de 5 fr. pour les officiers, en sus de leur solde ordinaire, et de 1 fr. 50 pour les sous officier, caporaux et soldats. Les punitions entraînent des retenues sur la solde.

Cette organisation n'est pas temporaire, mais bien définitive.

La commission des congrès et conférences de l'agriculture pour l'Exposition universelle s'est réunie au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Méline.

Sur la proposition de M. Foucher de Careil, elle a décidé l'organisation d'un congrès international sur la crise agricole. Ce congrès s'occupera de l'état présent de l'agriculture dans les différents pays", du "degré d'intensité de la crise", de "ses causes" et des "remèdes" qu'il convient de lui apporter.

La commission a désigné, comme membres organisateurs de cet important congrès, MM. Foucher de Careil, Ferrand, de Lagorsse, de Dampierre, Teissonière, Rissler, Ducharte, Passy, Leconteux, Beaudrillart, Jules Bénard, Samié.

On a commencé, à l'Archevêché et à l'Institut catholique, les travaux préliminaires du congrès des Œuvres Eucharistiques qui doit se tenir à Paris, du 2 au 6 juillet prochain.

Ce congrès aura lieu sous la présidence de Mgr Richard, archevêque de Paris.

Les travaux en seront dirigés par Mgr Mermillod. L'ouverture du congrès aura lieu le lundi soir, par une procession solennelle, à Notre-Dame. Le vendredi se tiendra une réunion dans l'église votive du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Les sommités du parti catholique et plusieurs évêques doivent se trouver réunis à Paris à l'occasion de ces grandes assises de la foi.

Le *Gil Blas*, de Paris, nomme parmi les fortunes les plus considérables de France: celle de M. Olry, qui possède, assure-t-on, deux millions de revenus;—le prince de Luxembourg, dont les revenus sont estimés 1,500,000 fr.;—le duc de Trévise, qui possède 1,800,000 fr. de rente;—puis celles de MM. Lupin, Edmond Blanc, Edwards, Raphael Bischoffsheim, Chauchard, etc.

La haute banque est représentée par d'immenses fortunes: la maison de Rothschild, qui possède un capital estimé à près de 3 milliards; le baron de Hirsch, dont la fortune est de un milliard 600,000,000 fr.;—MM. Mallet frères, célèbres banquiers, qui ont une fortune colossale.

Les fortunes industrielles sont également nombreuses. Les principales sont celles de MM. Lebaudy, Say, Schneider, propriétaire des usines du Creusot. Marinoni, Richard Hennessy, etc.

Un incendie a détruit entièrement, la fabrique de biscuits de M. Lefèvre-Utile, située quai Baco, Nantes.

Les pertes sont évaluées à 300,000 francs.—Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Nous avons annoncé que lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre, avait présenté, à M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, le chef de cabinet et le commissaire des douanes délégués par M. Goschen pour étudier, sur place, la question des vins en bouteille.

Après avoir pris congé de M. Pierre Legrand, lord Lytton s'est rendu chez le ministre des affaires étrangères auquel il a fait part de l'arrivée des deux délégués, de la mission dont ils étaient chargés à titre officieux et enfin de l'entretenu qu'ils venaient d'avoir avec le ministre du commerce. Il a, en outre, annoncé à M. Goblet que les délégués anglais allaient se mettre en rapport avec les chambres de commerce de Bordeaux, Dijon et Reims.

Les journaux de Paris, du 15 mai, annoncent que "S. Em. le cardinal Lavigerie est depuis quelques jours à Lyon. Il a présidé une prise d'habit de religieuses de Notre-Dame des Missions d'Afrique.

"Huit jeunes filles ont pris l'habit et partiront prochainement pour le noviciat établi à Alger même. Dans deux ans, elles iront dans les régions reculées des Grands-Lacs, aider les missionnaires et travailler à la régénération des femmes africaines."

L'amiral Krantz, ministre de la marine, vient d'envoyer au *Magellan* l'ordre de ramener à Brest, où ils seront reçus avec les honneurs militaires, les restes du commandant de Langle, aïeul de l'amiral Camille de Langle, qui périt dans le massacre de l'île de Samoa, lors de l'expédition de Lapérouse. Les dépouilles mortelles du commandant de Langle ont été livrées par les chefs de l'île contre des cadeaux remis par le *Fabert* au nom du gouvernement français.

Nous avons dit que le ministère des affaires étrangères avait signé, au nom du gouvernement français, un traité de commerce et d'amitié avec l'Equateur.

Une des clauses de ce traité porte qu'en cas de différend entre les deux nations, la question serait soumise à l'arbitrage d'une troisième puissance.

C'est la première fois que cette clause est introduite dans un traité de ce genre.

A Jean de la Fontaine, telle est l'inscription en lettres moulées, qui se détache du milieu d'un panneau placé au-dessus de la porte du baraquement qu'on vient d'élever en bordure de la rue des Tuileries, dans l'axe de la grande allée du jardin. C'est dans cette enceinte improvisée que vient d'être exposée la maquette du monument destiné à être élevé, plus tard, à titre définitif, au Ranelagh, à Passy.

Le monument, tel qu'on peut le voir, rue des Tuileries, se compose d'un fût de colonne sur lequel est placé le buste de La Fontaine qui domine l'ensemble du monument. La partie décorative est représentée, d'un côté, par une femme, génie ailé, tenant dans sa main droite une couronne. De l'autre côté est placé un lion colossal accompagné. Puis, dans l'ensemble du monument, on voit: le renard, la cigogne, le corbeau et autres animaux chantés et immortalisés par le grand fabuliste.

Le monument lui-même est placé au milieu d'un hémicycle, rappelant par sa forme et ses dimensions les hémicycles du jardin des Tuileries.

M. Estrade, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a inventé une locomotive monstre dont les roues n'ont pas moins de 2m 50 de diamètre. Il l'a fait construire à ses frais, ainsi que le tender et un wagon dont les roues sont de même dimension. Les trois essieux de la locomotive sont couplés, et l'inventeur espère, grâce à l'égalisation du diamètre des roues, éviter certains effets retardateurs aux départs et atteindre en service courant des vitesses de 130 à 140 kilomètres par heure.

La locomotive a 9m. 95 de long et 1m. 20 de large entre longerons; la surface de son foyer est de 130 mètres carrés et sa chaudière contient 4 mètres cubes d'eau. Son poids à vide est de 38 tonnes et en charge d'environ 42 à 43 tonnes.

D'après le *Journal des mines*, l'administration a autorisé des essais sur les lignes de l'Etat.

Une circulaire du ministre de la guerre a, tout dernièrement, rappelé les prescriptions du règlement de la gendarmerie qui défend de laisser pénétrer les chiens dans les casernes. Un certain nombre de soldats ayant été mordus par des chiens enragés, l'autorité devra prévenir ces accidents en faisant abattre immédiatement tous les chiens errants, véritable plaie de ces quartiers, et qui n'ont, du reste, rien de commun avec les *chiens de guerre*.

Ces derniers, de provenance sure, bien soignés, renfermés dans des chenils et privés de tout contact avec des chiens suspects, sont déjà complétement à l'abri de la rage. Au surplus, tous nos chiens de guerre français seront prochainement vaccinés suivant la méthode de Pasteur.

Ainsi, chaque année les jeunes soldats sont vaccinés contre la variole, dès leur arrivée au régiment. Maintenant, c'est au tour des chiens.

Les Compagnies des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Ouest et de la Grande Ceinture, d'accord avec l'administration du réseau italien de la Méditerranée, ont arrêté un nouveau tarif commun de transit qui va permettre au commerce français de lutter contre la concurrence auvergnote dans des conditions meilleures.

Le tarif dont il s'agit établit, en effet, des prix de transports légèrement inférieurs à ceux d'Anvers à Milan par le Saint-Gothard et *vice-versâ*.

Ce tarif comprend à peu près toutes les marchandises et autorise le groupage des expéditions, afin d'atteindre un chargement de 5,000 et 10,00 kilogrammes par wagon complet, limite indiquée pour pouvoir bénéficier de la réduction des prix. Pour le transport, les Compagnies de chemins de fer ci-dessus dénommées.

Nous lisons dans la *République Française* du 13 mai:

"M. le ministre de la guerre se propose de désigner, dans le courant de cette semaine, son chef d'état-major. Il est probable que M. le général Haillot, qui exerce ces fonctions avec une rare distinction, conservera le poste de sous-chef d'état-major. Comme le nouveau chef d'état-major — le major-général — aura des attributions très étendues, la situation de M. le général Haillot, qui est un de nos plus jeunes divisionnaires, ne sera pas réellement amoindrie."

Une question très intéressante pour l'industrie française—la contre-façon des objets d'art aux Etats-Unis—vient d'être traitée dans la réunion de la Société artistique, industrielle, commerciale et artistique, qui a eu lieu, hier soir, à l'hôtel Continental.

Un remarquable travail sur cette question a été lu par M. Louis Hottot, concluant à la formation d'une vaste association ayant pour but la protection de la propriété artistique, littéraire et industrielle, dont les griefs seraient portés devant le Congrès international de l'Exposition de 1889.

Cette proposition a été adoptée par acclamations.

Il est arrivé, récemment, de Canton, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, une truie phénoménale. Cette truie, dont la robe est noire et blanche et dont la taille est celle d'un pourceau de deux mois, bien qu'elle soit âgée de plus de six mois, a un double trait de ressemblance et sur pattes quatre pattes de derrière, bien que normalement constituées, ne peuvent pas supporter le poids de la double croupe de cet animal, en sorte que celui-ci, pour avancer, se traîne et rampe à moitié. Cette truie est provisoirement logée dans la rotonde des herbivores.

Au cours de la séance du 15 mai, de l'Académie de médecine, de Paris, M. G. Lagneau a présenté un rapport sur un mémoire récemment communiqué à l'Académie par le docteur Decaisne. Il s'agit, dans ce mémoire, du vertige des fumeurs. Après avoir rappelé que de nombreux observateurs, entre autres MM. Beau, Peter, Vallin, Le Roy de Méricourt, ont signalé de graves accidents cardiaques, de douloureuses angines de poitrine chez des fumeurs faisant un usage excessif du tabac.

M. Lagneau a ajouté que plusieurs ophtalmologistes ont également constaté l'existence d'ambyopies *sicotiques*.

Le travail de M. Decaisne, se fondant sur soixante-trois observations de fumeurs malades, appelle l'attention sur le diagnostic différentiel du vertige spécial aux fumeurs trop souvent confondu avec le vertige symptomatique de la congestion cérébrale.

C'est une intéressante contribution aux études précédemment instituées sur les effets toxiques du tabac à fumer.

La jurisprudence restera décidément l'une des choses les plus difficiles à fixer;

La première chambre de la Cour de Toulouse, présidée par M. le premier président Fabregattes, avait récemment décidé que, "aux termes d'une doctrine et d'une jurisprudence générales, les promesses de mariage sont nulles par elles-même, et que leur inexécution ne peut donner lieu à des dommages-intérêts".

La même chambre de la même Cour, se dédjugeant à un mois de distance, vient de déclarer que "l'inexécution d'une pareille promesse peut donner lieu à une condamnation en dommages-intérêts quand la rupture a été le résultat d'un pur caprice et a porté atteinte à la réputation de la partie délaissée; lorsque, en outre, à l'occasion du projet, cette partie a fait des dépenses dont la plus grande partie est restée sans utilité."

Les père et mère ne peuvent être, dans ce cas, déclarés responsables s'ils ont, personnellement et par imprudence, contribué au délit du mariage.

Mlle E...., la fameuse fiancée, qui avait assigné les parents du jeune homme, a obtenu 500 fr. de dommages-intérêts.

X.... a l'habitude de se promener coiffé d'un chapeau bossué.

Un camarade l'interpellait récemment:

—Comment, toi qui possèdes de beaux revenus, n'as-tu pas honte de te montrer avec un couvre-chef en si piteux état?

—Que veux-tu, mon bon? C'est à cause de ma femme. Figure-toi qu'elle m'a dit, l'autre jour: "Tant que tu auras ce tuyau de poêle, du diable si je sors avec toi!"

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée samedi, le 2 juin, à 11 heures du matin, à l'Eglise Ste-Marie, à Carrollton, pour le repos de l'âme de feue Mme JACQUES FRÉDÉRIC, née Yrle. Les parents ainsi que les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 31 mai—2f

Exposition Universelle de Barcelone
AVRIL-OCTOBRE 1888.
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LA REINE RÉGENTE.
INDUSTRIE---BEAUX-ARTS---AGRICULTURE---SCIENCE, ETC.

PIANOS MATHUSHEK
—CHEZ—
PHILIP WERLEIN,
125 RUE CANAL, N. O., Lne.
LA MEILLEURE MAISON AU PRIX RÉDUIT DU SUD.
PIANOS ORGUES
Les célèbres et magnifiques Pianos Mathushek qui ne peuvent être obtenus que chez moi. Soyez bien sûr de venir ici avant d'aller ailleurs. 18 déc—

$1.00 LA PAIRE!
Bottes à boutons pour petits garçons:
$1.00 LA PAIRE!
Escarpins garnis en vernis, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottines fines en prunelle, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottes à boutons en chevreau, pour fillettes:
$1.00 LA PAIRE.
Pour chères nouveautés consignations, avant la prise de l'inventaire, plusieurs lots de CHAUSSURES à
—A—
L'ÉTOILE ROUGE,
25, 50 et 75 cts.
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6 m—sam dim jeu

ERNEST C. VILLÉRE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cabu, Belt & Cie. 10 déc—1an

BÉQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Ceintures abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julie et St-Joseph.
31 mai—1 an

Dairymen's Cooperative and Mutual Aid Association,
Cette Société célèbrera le 9me anniversaire de sa fondation le DIMANCHE, 3 juin, par une parade générale suivie d'un banquet, qui aura lieu à 6 heures du soir, à la salle de l'Etoile Polaire, coin Remparts et Kerlerec. MM. les invités, les officiers et les sociétaires, munis de leurs insignes, sont notifiés d'être exacts au rendez-vous au local de la Société, coin Poydras et Dryades à 4 heures et demie, pour se former en colonne sous les ordres du Grand Maréchal.
On fera l'appel au départ.
Par ordre du Président,
J. PUISÉGUR.
Le Secrétaire, P. CAZALOT.
31 mai—4f

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Soieuses, Nottingham Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 8 sam—1 an

Cullum Springs.
Ces sources, situées dans le comté de Choctaw, près de Bladon, dans une localité charmante et salubre, sont ouvertes pour la saison. En outre des précieuses Sources de vichy, de soufre et de fer dont les vertus sont bien connues des médecins, le propriétaire signale à l'attention des voyageurs les bains d'eau salée naturelle qu'il y a. Cet eau jaillit de 1345 pieds de sous terre, et coule à raison de 6000 gallons par heure. 86 degrés de température. L'Hôtel est ouvert aux voyageurs depuis le 15 mai.
Conditions—Pension, par mois $25.00; par semaine $7.50. Réductions libérales faites aux familles. Les alcamers quittent la Mobile les mardis et samedis dans la soirée. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
S. G. O'HARA,
Bladon Springs, Ala.
30 mai—2 mer.

Avis.
Les soussignés ont ce jour formé une association dans le but de faire, comme marchands commissionnaires, des affaires de coton et de sucre, au No 57 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, à l'ancien emplacement de P. G. Gibert. Ils ont pris la suite des affaires de ce dernier dont ils se disent le gérant. La nouvelle raison sociale sera connue sous le nom de LATOUR & CIE.
VICTOR LATOUR,
ARMAND M. DELAVALLADE.
30 mai—7 f

CHEMISES!!
Si, avant tout, vous vous soucie de votre bien-être, achetez vos Chemises et votre linge de dessous chez
GUÉBLÉ
A LA CHEMISERIE PARISIENNE
Elles sont supérieures à tout autre marque et sont vendues à des prix modérés.
Magasin, No 9 & 11, rue St-Charles
(ci-devant 137 rue du Canal).
Fabrique: No 68 RUE ST-LOUIS.
NLLE-ORLÉANS.
15 mai—dim, jeu—3m

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES
DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPÉRO.....Président
D. FATJO.....Vice-Président
J. E. TOURNÉ.....Caissier
Dépôts reçus et intérêts qu'ils seront.
20 mai—6 mois

Nouvelle-Orléans, 12 m